

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin
d'information
Septembre 2018



Diffusion restreinte

Sommaire

Le Petit Mot du Président	3-5
Audition à la Chambre des représentants	6-11
Coup d'œil dans le rétroviseur	12-15
Défilé de la fête nationale	16-17
Visite de la caserne des pompiers de Liège	18-24
BBQ des familles	25-26

Activités à venir :

Samedi 20 octobre : Visite de Bastogne Barraks	27-31
Mardi 23 octobre : Banquet du 100 ^e	32
Samedi 27 octobre : Tirs 9 mm pour militaires de réserve	33-35
Vendredi 9 et dimanche 11 novembre : Remember 14-18	36
Vendredi 16 novembre : Repas de corps –Ladies Night	37-39
Jeudi 22 novembre : Assemblée générale du CRMRLg	40-43

Le Petit Mot du Président

Col (R) Dominique DI DUCA
Président

L'URNOR et les Cercles restent mobilisés sur plusieurs fronts et ont été présents lors de la commission parlementaire sur la RESERVE du 20 juin 2018. Les présidents des associations étaient présents, DNR et bien d'autres aussi. Huit parlementaires siégeaient et ont, à notre grand étonnement, participé de manière très active aux discussions. Par de là les textes accessibles au public et le résumé dans les pages suivantes (voir pp. 6-11), quatre points doivent ici vous être relatés.



D'une part, un nombre toujours plus important de Réservistes mais aussi d'ex-Actives sont en PVE. Le besoin de main d'œuvre existe mais est encore trop méconnu.

Ensuite l'étonnement de l'assemblée lorsqu'un Réserviste « à la barre » a expliqué notre mode de « rémunération-rétribution-indemnisation-défraiement ». D'aucun croyaient que nous faisons cela pour l'argent... et même si cela est vrai pour certains d'entre nous, ce n'est pas nécessairement le cas pour tous. Etre rappelé un mois (en Belgique) et payé vingt jours ouvrés avec ancienneté « zéro » en a frappé plus d'un et indigné la plupart puisque à travail égal nous percevons au total environ 35 à 40% de moins que nos collègues d'Active et n'avons droit à aucune pension, vacances, indemnités... à moins que nous n'ayons presté un certain nombre d'années.

Mais encore, en après-midi, la question suivante a été posée : « **Mais où est le problème à la fin ?** » et la réponse fut très claire et sans équivoque : ce n'est ni au niveau des Réservistes ni au niveau des Généraux que se situent le(s) problème(s), c'est au-dessus, lisez au niveau des politiques, et en-dessous, lisez au niveau de l'administration militaire ou civile et de tous les règlements où chacun s'y perd ou d'autres s'ingénient à compliquer l'interprétation.

Et enfin, nous qui pensons que nous arrivions à la fin du début de la réforme, la Présidente de la commission a conclu que nous arrivions au début du commencement... quelle douche froide !

Après toutes les mises au jour des sujets choisis, le point positif final fut que chacun devait revoir l'autre dès que possible et que les travaux devaient continuer.

A ce sujet, des groupes de travail se réunissent au sein des Composantes et ci-et-là et tentent tant bien que mal à synthétiser leurs avis. Si vous avez des idées concrètes avec une vision d'avenir voire avant-gardiste, et non rétrograde, contactez d'urgence votre unité ou votre POC Réserve ou votre Cercle.

A notre niveau, l'élément de langage du moment est simplement « PLUS ».

Il est démontré que chaque unité ne doit pas hésiter à **employer PLUS ses Réservistes**. Les moyens sont là, l'envie existe, reste à concrétiser.

Pour ce faire, il faut **disposer de PLUS de Réservistes** au sein des Unités. On parle de 425 places en 2019. Il serait plus judicieux de fixer à 425 recrues et de voir par la suite ce qu'il y a moyen d'en faire, il y a des possibilités partout. Nous devons être 3000 « entraînés » et sommes à peine 1200 ! D'ici 2025 il n'y aura plus d'anciens miliciens, le compte est vite fait.

Recruter PLUS rapidement et aussi utiliser des Réservistes pour aider au processus de recrutement, voire recruter pendant les week-ends. Attendre près d'un an et demi entre la sélection et l'incorporation est illusoire, inhumain, obsolète, peu productif, démotivant et démontre un manque de modernité ou de professionnalisme. Bref c'est un concept.

Incorporer PLUS rapidement. Un ancien MOD avait voulu lancer «UN jour – UNE semaine – UN mois ». Se présenter un jour, passer ses tests une semaine plus tard et être incorporé un mois plus tard. La lourdeur légendaire de la machine n'a jamais permis d'y arriver mais de s'en approcher à l'époque. Aujourd'hui, c'est un rêve lointain. Pourquoi ne pas fixer « **UN jour – DEUX semaines – TROIS mois** », toujours en renforçant les mécanismes d'accueil par des Réservistes d'autant plus que les CIBE et CBOS ont – et le déclarent - de la latitude suite aux incorporations directes dans les Bataillons et la remise en service des Cie Instruction.

Incorporer et employer PLUS souplement pour certains métiers (pas que médicaux) ou pour un besoin spécifiquement exprimé par certains Chefs de Corps à un moment donné. Le Res pourrait ainsi suivre une semaine « info » dans son unité et commencer à prester. La condition corolaire imposerait à celui-ci de rejoindre une session de formation de base dès qu'elle s'ouvre. Il veut servir la Défense, il peut servir à la Défense... qu'il le fasse ! Au niveau DNR, il semble qu'un courant

dans ce sens veuille s'amorcer, ne manquerait plus qu'une signature, nous demandons à voir. En effet, derrière se cache le service de Recrutement et Sélection... qui manque de personnel et nous revoie à la case départ.

Affecter PLUS rapidement le Réserviste permettrait d'une part de le motiver dans sa démarche et l'intéresser rapidement à ce à quoi il aspire et d'autre part de l'utiliser quand le besoin est là, de faire sa connaissance, de créer une dynamique, d'induire une forme de publicité, etc... Actuellement, quand un Chef de Corps exprime un besoin, il y a validation par l'échelon supérieur, puis, évaluation budgétaire, création du poste, ouverture du poste, recrutement, sélection, incorporation, formation de base, formation spécifique, formation complémentaire (si besoin)... Bref trois à cinq ans peuvent s'écouler et un ou deux Chefs de Corps ou de service sont passés ou le besoin n'existe peut-être plus. D'autre part, notre nouveau collègue dispose de quatre années pour compléter sa formation s'il le souhaite. La cinquième devant au moins se passer à l'Unité pour y faire son stage et être évalué. Reconnaissons qu'entrer dans une unité dans ces conditions peut être interpellant.

Après toutes ces considérations de rentrée, notre agenda est bien rempli très varié et nous manquons de bras pour bien faire tourner la machine de manière souple. Les élections au sein du Cercle se pointent à l'horizon et poser sa candidature, dans les circonstances actuelles, relève presque du civisme ! Engagez-vous, vous partagerez des moments exceptionnels et variés.

A bientôt.

Le Cercle Historique des Anciens Sous-Officiers d'Ourthe-Amblève, nous invite à participer le **samedi 20 Octobre** 2018 à **16h00** au vernissage de l'exposition « Comblain dans la tourmente de 14-18 » qu'il organise au musée d'Ourthe-Amblève, square Abbé Peeters a Comblain-au-Pont.

Cette exposition est organisée à l'occasion du centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale et a pour but d'honorer la mémoire de nos anciens, mais aussi et surtout d'en porter témoignage aux enfants des écoles de la région.

Audition à la Chambre des représentants – Commission de la Défense – 20 juin 2018

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*



Comme je vous le disais, il y a quelques temps, « ça bouge pour la Réserve ! ». Cette fois-ci, le mercredi 20 juin dernier, en la salle Erasmus du Palais de la Nation, la Commission de la Défense de la Chambre des Représentants a auditionné du personnel d'Active comme de Réserve sur l'état et le devenir de la Réserve.

Voici les intervenants :

- **Général-Major Jean Marie NULMANS**, Commandant de la Gestion des Ressources Humaines ;
- **Général-Major Marc THYS**, Commandant de la Composante Terre ;
- **Major Res Jean-François DOHOGNE**, Commandant de la Compagnie de la Réserve Opérationnelle ;
- **Lieutenant-Colonel Res Philippe LEGAT**, Vice-Président de l'URNOR.
- **Major Res Arnaud le GRELLE**, adjoint Operations Officer, Spe-

cial Operations Regiment, et directeur régional Federgon (Fédération des prestataires de service RH) ;

- **Professeur ém, en activité Wally STRUYS**, Ecole Royale Militaire ;
- **Enseigne de Vaisseau Res Emmanuel REYNAERTS**, Président de l'Association Royale des Militaires du Cadre de la Réserve de la Marine;
- **Capitaine de Frégate Res Kurt ENGELEN**, chef de la section Union européenne, département d'état-major Stratégie

Le **Général-Major Jean-Marie NULMANS, commandant de la gestion des ressources humaines**, a expliqué composition actuelle et le fonctionnement de la réserve.

Je reprends, ici les points principaux de son intervention :

- La réserve regroupe 5.111 personnes, dont 3.801 pour les personnes dites « non entraînée » et 1.300 dans la réserve «entraînée» ; cela comprend tous les réservistes affectés à une unité.
- La norme minimale des prestations pour être réserviste entraîné est de cinq jours par an pour un soldat et sept jours pour les sous-officiers et les officiers.
- Seulement 202 réservistes ont été recrutés ces dernières années.
- Ces chiffres montrent qu'il y a actuellement peu d'enthousiasme pour rejoindre la réserve.
- Une fois repris dans la réserve, le réserviste suit un stage de deux mois composé de quatre prestations réparties sur une période de cinq ans maximum.
- À la fin de la période de formation, le réserviste est nommé.
- Pour la période de recrutement de 2017, 108 postes ont été ouverts, dont 14 ont été occupés en 2018.
- La vision stratégique mentionne un besoin total de 3.000 réservistes, répartis sur les divers composants et services, à la fois dans les fonctions opérationnelles et de support.

Selon le **Général-Major Marc THYS, commandant de la composante terre** :

- Les réservistes NE peuvent PAS être considéré comme un "appendice" de la défense, mais ils font partie intégrante de l'organisation sans laquelle il ne peut pas exécuter ses missions, c'est le grand défi pour arriver à une réserve structurellement viable.
- Un statut attractif est d'une importance vitale. Cette attractivité est importante non seulement pour recruter les réservistes nécessaires, mais aussi pour donner aux employeurs les incitations nécessaires pour rendre leurs employés disponibles. Tous deux, réservistes et employeurs, après tout, font un sacrifice au profit de la société.
- En 2017, la défense a lancé une unité pilote avec actuellement 70 réservistes francophones affectés au 12 / 13^{ème} de Ligne qui forment au sein de l'unité une compagnie de réservistes à part entière (10 % d'anciens miliciens, 35 % de nouveaux réservistes et 55 % d'ex-actives). Récemment, une unité sœur néerlandophone à Leopoldsburg (bataillon de carabiniers Prins Baudouin-Grenadiers) entraîne 30 réservistes.
- En 2019, un recrutement ciblé sera effectué dans le cadre du statut existant. Il y a volonté, dans le futur, de mettre en place une compagnie de réserve opérationnelle par bataillon de manœuvre.

S'adressant aux députés de la Commission ...vous devez décider que :

- La réserve est nécessaire,
- Il y a un grand besoin de recrutement,
- Il y a un grand besoin de rajeunissement grâce à un statut nouveau et attrayant,
- La réserve est synonyme de flexibilité et de disponibilité,
- La réserve représente une relation forte entre la population et l'armée.

Les députés ont mis le doigt sur la plaie !

Voici des constats à faire et des pistes à suivre ...

- Il n'y a pas de coordination entre le politique, réservistes et la défense. Les groupes de travail suffisent, mais ils ne communiquent pas entre eux.



- Un haut conseil de la réserve militaire pourrait voir le jour mais qui prendra l'initiative ?
- Les réservistes sont recherchés dans trois catégories : la défense est à la recherche de réservistes opérationnels volontaires.
- Les directions provinciales peuvent établir de lien entre tous les groupes d'intérêts, à la fois les citoyens, les réservistes de soutien, les employeurs et les médias.
- Cette CIMIC (civil-militaire-coordination) deviendra le plus grand défi et défi au sens propre du terme.
- Un statut social pour les réservistes n'a pas encore été approuvé et il est pressant de la mettre en place

Quelques interventions du personnel de Réserve :

Questions de la Commission :

Qu'est-ce qui explique la forte augmentation du nombre de candidats en 2018 (35) par rapport à 2017 (15) ?

Existe-t-il un critère pour évaluer le lien entre l'armée et la population ?

Comment faire plus de publicité pour la réserve ?

Le Major Res Jean-François DOHOGNE intervient :

La réserve peut certainement jouer un rôle promotionnel ici. En région wallonne, il y a une leçon de "citoyenneté" dans les écoles où les réservistes peuvent intervenir. Je me réfère à la France où tous les « dix-sept ans » sont obligés à participer - sous peine d'exclusion pour études supérieures et pour l'obtention d'un permis de conduire - à la Journée Citoyenne annuelle de l'armée française (les réservistes participent également).

Question de la Commission :

Quel est le rôle et la composition du Conseil Suprême de la Réserve et quel est l'impact financier ?

Le Lieutenant-Colonel Res Philippe LEGAT (représentant de l'URNOR) **intervient :**

Aucune décision formelle n'ayant encore été prise à ce sujet, et donc aussi sans mandat, la FEB n'est pas encore interrogée à ce sujet. La composition de ce conseil doit être telle que la représentativité soit la meilleure possible afin que les décisions bénéficient d'un large soutien. La création d'un tel conseil est nécessaire si nous voulons une réserve qui répond aux critères de notre temps.

Question de la Commission :

Existe-t-il des exemples étrangers d'exemption pour les employeurs de

contributions de sécurité ou autres charges?

Adjt (R) Michel d'ALLESSANDRO (Président de l'URNSOR) :

Dans d'autres pays, il existe souvent un accord entre la Défense et l'employeur avec des accords clairs sur les droits mutuels, les obligations et responsabilités pour éviter tout malentendu par la suite. La défense a généralement un rôle de facilitateur où l'entreprise finalise ensuite le contrat.

Dans beaucoup de pays il existe une sorte de convention collective de travail conclue entre la Défense et les employeurs concernant le travail des réservistes.

Les États-Unis et le Royaume-Uni se spécialisent dans l'utilisation

des unités de réserve pour la Garde, cela crée un lien étroit entre les réservistes et la population.

Les deux États-Unis et le Royaume-Uni déploient souvent leurs unités de réserve unités à l'étranger.

Aux États-Unis, les étrangers peuvent aussi être membre de la garde nationale et après deux missions à l'étranger, ils peuvent acquérir la nationalité américaine.

Il faut aussi noter qu'en France la plupart des membres des Vigipirates sont des réservistes à part entière.

Pour mémoire :

Composition de la Commission de la Défense nationale :

Membres effectifs

N-VA : Rita Bellens, Peter Buysrogge, Karolien Grosemans, Renate Hufkens, PS : Jacques Chabot, Julie Fernandez Fernandez, Sébastien Pirlot, MR : Katrin Jadin, Richard Miller, Damien Thiéry, CD&V : Hendrik Bogaert, Veli Yüksel, Open Vld : Dirk Van Mechelen, Tim Vandenput, sp.a : Alain Top, Ecolo-Groen : Benoit Hellings, cdH : Georges Dallemagne

Membres suppléants

N-VA : Rita Gantois, Peter Luykx, Wouter Raskin, Kristien Van Vaerenbergh, Jan Vercammen, PS : Philippe Blanchart, Stéphane Crusnière, Gwenaëlle Grovonius, Özlem Özen, MR : Emmanuel Burton, Jean-Jacques Flahaux, Gilles Foret, Benoît Friart, CD&V : Wouter Beke, Roel Deseyn, Veerle Heeren, Open Vld : Patricia Ceysens, Nele Lijnen, Luk Van Biesen, sp.a : David Geerts, Dirk Van der Maelen, Ecolo-Groen : Wouter De Vriendt, Evita Willaert, cdH : Francis Delpérée, Vanessa Matz



Vous retrouverez toutes les informations utiles aux Réservistes à l'adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l'adresse :

crmrlg@skynet.be

Coup d'œil dans le rétroviseur

Voilà une nouvelle rubrique !

Régulièrement, nous offrirons à nos lecteurs un coup d'œil dans le rétroviseur, c'est-à-dire la reprise en fac-similé d'un ancien article du BAN.

Cette fois-ci, c'est un article de notre édition de février 1998 qui relate, en page 3 à 5, le repas de corps du Cercle (toujours Offr Res et pas encore Mil Res) qui s'est tenu à la Caserne Cavalier Fonck le 12 décembre 1997 ; la Caserne est devenue en 2000 l'École Supérieure des Arts – Faculté d'Architecture Saint Luc.

A cette époque, le Lieutenant-Colonel Ir de Réserve André MICHEL présidait aux destinées du Cercle



Photo prise à cette occasion.

De gauche à droite :

Madame MICHEL

Madame VUEGHS

Le Lt Col Ir Res MICHEL

Le Pha Cdt Res VUEGHS

Madame FRAIKIN

L'article relate principalement le discours du président portant sur la motivation du Réserviste

A la Caserne Cavalier Fonck, la salle du cloître où avait lieu le repas de corps.



Le Repas de Corps de notre Cercle.

Edition 1997.

Suivant la tradition de nos Forces armées, nous nous sommes retrouvés le vendredi 12 décembre à la Caserne Fonck pour notre Repas de Corps! Une cinquantaine d'officiers de réserve avaient consacré leur soirée à cette activité! Comme d'habitude, ambiance chaleureuse, sympathique et accueillante! Dès l'apéritif, on pouvait prévoir que la soirée serait une réussite complète!

Notre président, le Lt Col Ir (R) André MICHEL en a profité pour nous faire un petit discours:

« Messieurs les Officiers et Chers Amis,

Comme il est d'usage que le président en exercice adresse quelques mots à ceux qui ont bien voulu se réunir pour partager ensemble ce Repas de Corps qui clôture, traditionnellement une année d'activités du Cercle, c'est avec grand plaisir que je me soumetts à la coutume en accueillant ce soir le Cdt Kurt MENNICKEN, Président du Cercle d'EUPEN, ainsi que nos amis des cercles de sous-officiers, l'Adjt Chef Michel MATHIEU, l'Adjt André VALLEE et les 1 Sgt Maj Charles GARDIEN et Pierre JORIS.

Maintenant que les présentations sont faites, je voudrais tenter de répondre à une question toute simple: qu'est-ce qui peut bien amener des Officiers de Réserve à se réunir pour un Repas de Corps?

Pour imiter les militaires d'active?

Je n'en suis pas du tout certain, pour les deux raisons suivantes.

Tout d'abord, parce que dans l'armée d'active, la participation au Repas de Corps est une obligation de service, et ensuite parce que dans l'armée d'active, une part non négligeable du prix du repas est pris en charge par les bénéfices de la cantine.

Alors que chez nous, la participation est libre, entièrement payante, et qu'elle n'est pas couverte par un ordre de marche.

D'autres que nous se réunissent aussi chaque année, et je pense notamment aux membres des nombreux mouvements patriotiques. Mais là non plus, l'assimilation n'est pas possible, simplement parce que ces gens ont une raison de se réunir qui nous manque et que nous n'auront jamais; je veux parler du passé qu'ils ont en commun.

Alors, qu'est-ce qui peut bien amener des Officiers de Réserve à se réunir pour un Repas de Corps?

Je crois qu'il faut chercher la réponse ailleurs, et que c'est au plus profond de nous-mêmes que nous pourrions trouver la réponse à cette question.

Ce qui nous réunit ce soir, c'est bien entendu le fait que nous sommes tous officiers de réserve, mais c'est aussi le fait que nous entendons tous témoigner notre attachement à certaines valeurs, et que nous sommes tous motivés pour apporter notre pierre à l'édifice.

Mais notre attachement à ces valeurs ne doit pas nous aveugler ni nous faire croire que nous sommes les seuls à les partager.

Comme chaque année et comme la plupart d'entre nous, je me suis rendu dans divers cimetières où reposent les membres de ma famille. Et cette année, j'ai parcouru les allées de quelques pelouses d'honneur, en prenant le temps de déchiffrer ce que le temps n'a pas encore effacé.

Le fait est que tous ceux qui sont maintenant là, réunis dans la grande fraternité qu'est la mort, peuvent être rangés en trois grandes catégories: les prisonniers de guerre, les tués au combat, et les résistants.

On a volé plusieurs années aux prisonniers de guerre, et c'est tout naturellement qu'une place leur est réservée au milieu de ceux qui ont souffert.

Comme la guerre leur a ôté le bien le plus précieux qu'est la vie, les tués au combat y ont aussi leur place.

Mais j'ai une attention toute particulière pour les résistants, simplement parce qu'ils ont choisi leur lutte, qui les a amenés parfois jusqu'au martyr des camps ou de l'exécution.

Pourtant, ces résistants n'étaient que très rarement des officiers, et la lecture des inscriptions funéraires montre que certains d'entre eux n'avaient même pas fait leur service militaire.

Ne nous gargarisons donc pas trop, ni trop souvent, de notre titre d'officier de réserve, car je crois que d'autres que nous pourraient, aujourd'hui encore, être prêts à relever le gant s'il le fallait.

Tous ceux que je viens d'évoquer avaient en commun ce qui nous réunit vraiment ce soir, car je pense que c'est là que se trouve la réponse à la question que je posais tout-à-l'heure, la raison d'être d'un repas de corps d'officiers de réserve.

Ce n'est pas l'envie de jouer au soldat au coin d'un bois de sapins aux frais de l'Etat, ce n'est pas le goût d'une certaine forme de scoutisme, et ce n'est pas non plus celui de la parade en uniforme.

Depuis l'effondrement du bloc de l'Est et bien que d'autres formes de menace nous guettent, il faut bien reconnaître que l'expression « défense de nos idéaux » a pris un coup de vieux.

Alors, je dirai simplement que ce qui nous réunit ce soir, c'est l'amour de la liberté! »

Le Président MICHEL a encore eu l'occasion de prendre la parole, pour une mission particulièrement agréable: féliciter et récompenser nos membres, ainsi que nos amis sous-officiers de réserve, qui se sont distingués lors des compétitions de 1997!

« Chers Amis,

Cette année, le comité a décidé de récompenser les membres de notre cercle qui ont, à deux occasions, défendu nos couleurs au sein de l'URNOR.

Merci au Cdt René DAMHAUT, au Lt Eric SIMONIS et au SLt Paul SCIMAR pour leur participation à la compétition nationale de tir qui s'est déroulée le 14 juin dernier à MARCHE-EN-FAMENNE. Ils se sont classés à la 9 ième place du palmarès.

Merci au Ct Raymond CHEVREMONT, au Lt Raymond WAUTHIER, au Lt Eric VAN DE GOOR, au Slt Paul SCIMAR et au Sgt André NICOLAY pour leur engagement lors de la compétition nationale militaire des 17 et 18 octobre à BOURGLEOPOLD. Ils ont occupé la 8 ième place du classement général.

Merci aussi au Lt Michel RINGLET et au Sgt Thierry GOBILLON pour leur appui au cours de ces deux manifestations.

J'invite tous ces officiers à venir chercher un petit cadeau, signe de notre reconnaissance et surtout encouragement pour les années à venir! »

Pour être complet, signalons enfin que notre Past-Président, le Lt Col Hre Jean, REMY vient d'être promu Commandeur dans l'Ordre de Léopold II. Le Président MICHEL a profité du Repas de Corps pour le féliciter chaleureusement et lui remettre au nom du Cercle le bijou de sa nouvelle dignité, le petit modèle destiné à être porté sur le smoking.

Rappel

Compétition Nationale des Cadres de Réserve

Jeu-di 11 et ven-dredi 12 octobre 2018

Base de Florennes

Défilé de la Fête nationale – 21 juillet

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Cette année encore, et pour la deuxième fois après une longue interruption, la Réserve était présente – en nombre – au sein du défilé de la fête Nationale.

Pour commencer voici une photo prise lors des répétitions.



Notre président conduisait le détachement assisté par notre ami Jean-François DOHOGNE.





Visite de la Caserne des pompiers de Liège – 22 juin 2018

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*



Le vendredi 22 juin, début de soirée, rue Rensonnet à Liège, Caserne des Pompiers de Liège zone 2.

Nous avons été accueillis par le Capitaine des Pompiers Sébastien Babette qui, dans un premier temps nous a montré et expliqué tout le matériel dont les pompiers de Liège disposent, tant en équipements qu'en véhicules



A gauche le Capitaine Babette.



Dès la visite des installations terminée, nous nous sommes rendus devant le monument des Pompiers victimes du devoir. Notre Président, le Colonel Dominique Di Duca, y a déposé une gerbe en signe de reconnaissance et d'hommage aux Pompiers « tombés au feu ». Minute de silence.





Après cette cérémonie, le Colonel SCEVENELS (ici à gauche), commandant de zone, nous a pris en charge pour un briefing circonstancié sur le fonctionnement, l'état et l'avenir des pompiers de la zone de Liège.



Voici les **principales missions** auxquelles les pompiers répondent :

- Incendies, feux divers
- Transport et soins à un asphyxié ou à un noyé/ apport d'oxygène
- Explosion
- Personne bloquée dans un ascenseur
- Personne réfugiée sur un toit (notamment s'il s'agit d'un aliéné)
- Dégagement d'une personne ensevelie sous les décombres
- Dégagement d'une personne coincée sous un véhicule
- Transport urgent d'un malade ou d'une victime d'accident se trouvant sur la voie publique ou dans un lieu public
- Dégagement d'une personne électrocutée
- Dégagement d'un égoutier (asphyxie dans égout)
- Repêchage d'une personne dans une citerne, dans un canal, dans un étang, etc.
- Encombrement de la voirie avec péril pour les personnes ou pour les biens

- Dégagement d'une personne ayant un membre coincé dans une machine
- Vidange d'une cave inondée à la suite d'inondation ou de rupture de conduite installée sous la voie publique
- Intervention dans un immeuble pour fuite de gaz nocifs
- Fuite de vapeur dans un immeuble
- Chaudière surchauffée
- Ventilation de locaux envahis par fumée, gaz, réfrigérant
- Intervention pour un avion en difficulté
- Intervention en cas d'inondation ou de catastrophe
- Neutralisation d'une nappe d'hydrocarbure ou d'acide
- Recherche d'une source radioactive pouvant présenter du danger pour la population
- Neutralisation ou destruction d'essaims d'abeilles ou de nids de guêpes

Les moyens humains

Le personnel du service opérationnel se répartit comme suit :

1. PERSONNEL POMPIER PROFESSIONNEL

1) Cadre supérieur Col, Commandant de zone 1

Majors 4

Capitaines 13

Lieutenants 6

Officier médecin 1

Total 25

2) Cadre moyen

Adjudant-Chef 1

Adjudant 35

Premier-Sergent 2

Sergent 28

Sergent C100 extinction 1

Total 32

3) Cadre de base
Caporal 38
Caporal C100 extinction 7
Sapeur-pompier 289
SP Conduc véhicules 1
SP ambulancier 0
SP Préposé au C100 1
Total 336

2. PERSONNEL AMBULANCIER NON POMPIER

Ambulancier 29
Coordinateur secouriste-ambulancier 1
Total 30
Total général 423

En outre, il faut préciser que de nombreux agents non opérationnels travaillent pour le compte du service opérationnel, à savoir :

- 2 moniteurs d'éducation physique
- 5 agents préventionnistes
- 11 dispatcheurs
- 9 agents administratifs
- 1 attaché spécifique aux plans d'urgence et d'intervention
- 2 agents d'accueil

A l'issue de ce briefing, nous avons tenu sur place notre cocktail annuel, boissons non-alcoolisées, zakouskis et sandwiches le tout concocté par notre membre du Comité le Commandant d'Aviation Jean DANIELS, qui d'ailleurs s'était aussi occupé des contacts avec le Capitaine BABETTE et le Colonel SCEVENELS pour organiser cette très intéressante visite.



BBQ des familles – 9 septembre 2018

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Il faut déjà remonter assez loin dans l'histoire du Cercle pour retrouver l'origine du BBQ des familles. C'est en effet en 1985, il y a aujourd'hui 33 ans, que nous avons pris l'habitude de nous retrouver annuellement pour un BBQ ouvert aux familles des membres.

A cette époque, le BBQ avait été initié par le Président, le Lieutenant-Colonel Michel Willemaers qui, à l'issue de la dernière étape de la Marche du Souvenir et de l'Amitié (dernier week-end de juin), voulait rassembler une dernière fois ses troupes avant le départ en vacances.

L'activité avait lieu à So Bêcheffa près de Vielsalm dans la forêt domaniale du Grand Bois, clairière aménagée par la Division Nature & Forêt.

En 1995, pour organiser ce BBQ, le Cercle jeta son dévolu sur le site de Béringenne-Spa où nous louions une chalet-BBQ pour un jour et toujours fin du mois de juin ; mais la location des installations étant de plus en plus chère, en 2010 le Comité du Cercle a pris l'habitude de se faire inviter par un membre qui se porte volontaire pour organiser le BBQ des familles chez lui.

L'activité, depuis ce temps, a été positionnée au mois de septembre et fait office d'activité de rentrée.

Ce dimanche 9 septembre 2018, le BBQ des familles a donc eu lieu chez notre ami Paul Scimar à Embourg. Merci Paul pour ton accueil toujours très sympathique et l'impeccabilité de tes installations... et la qualité de tes viandes.

NB : l'activité est toujours précédée d'une promenade apéritive.



Voici un petit reportage-photo de cette année.



Samedi 20 octobre – Visite de « Bastogne Barraks »

*Centre d'Interprétation de la Seconde Guerre Mondiale
Vehicle Restoration Center*



Vous savez que, depuis longtemps, les bâtiments du cinquantenaire à Bruxelles abritent le Musée Royal de l'Armée/War Heritage Institute (MRA/WHI) avec ses sections armes et armures, salle technique, salle historique, air et espace, blindés ... etc.

Mais savez-vous qu'à Bastogne, dans l'ancienne caserne du 1^{er} d'Artillerie, se trouve une autre section du musée spécialement consacrée aux blindés et à la bataille du saillant Nord à Bastogne (baille des Ardennes).

Le 16 décembre 1944, les Allemands lancent leur dernière offensive majeure à l'ouest. Bastogne est un objectif d'une importance capitale que les Américains doivent défendre coûte que coûte.

Un homme, le Brigadier Général Anthony McAuliffe, Commandant ad interim de la 101st Airborne Division arrive le 19 décembre 1944 à Bastogne avec sa division et installe son quartier général dans la caserne Sous-Lieutenant Heintz. Le 22 décembre 1944, il entre dans l'Histoire en prononçant le célèbre «Nuts» en réponse à la demande de reddition.

Cette réplique négative et brève aura un impact majeur sur le dénouement de la Bataille des Ardennes.

Depuis 2010, BASTOGNE BARRACKS est aménagée en **Centre d'Interprétation de la Seconde Guerre Mondiale**.

www.bastogne-barracks.be/

Nous visiterons, entre autres, la Cave «Nuts», qui illustre cet épisode central de la Bataille des Ardennes, ainsi que de multiples espaces d'exposition.

Nous découvrirons aussi le «**Vehicle Restoration Center**», où les blindés du Musée royal de l'Armée retrouvent une nouvelle vie.



Pratiquement

PAF : 5 € pour les non-membres (payable sur place)

Date, heure et lieu : samedi 20 octobre 2018 – 9 heures -

Bastogne Barracks Qu SLt HEINTZ –

Route de La Roche 40, 6600 BASTOGNE (parking intérieur).

Activité gratuite et ouverte aux membres de la famille.

Timing :

09:00 à 09:30 hr accueil /café.

09:30 à 12:30 hr visite.

À partir de 12:30 hr déplacement (hors BASTOGNE) pour un repas régional (**NON** obligatoire).

Tenue : civile.

S'inscrire : via les canaux habituels **AVANT LE 10 Oct 2018**

Via le courrier de bpost .

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège -
Quartier Médecin Lieutenant Joncker - Rue St Laurent, 79 - 4000 LIEGE.

Via notre site web : www.crmrlg.be

Via un courriel à : crmrlg@skynet.be

Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93.

N'oubliez pas de spécifier le nombre de personnes pour la visite et le nombre de personnes pour le repas.





Anthony McAuliffe est né à Washington, D.C. le 2 juillet 1898. Il a étudié à la West Virginia University à partir de 1916-17 et a été diplômé de West Point en novembre 1918. Son ascension dans la hiérarchie militaire va de sous-lieutenant en 1918 à général en 1955.

McAuliffe était commandant de l'artillerie divisionnaire de la 101^e division aéroportée quand il a été parachuté sur la Normandie lors du débarquement le Jour J. Il a ensuite atterri aux Pays-Bas en planeur lors de l'opération Market Garden.

En décembre 1944, quand l'armée allemande a lancé son offensive surprise, le général Maxwell D. Taylor, commandant la 101^e division aéroportée, participait à une réunion du commandement aux États-Unis. En son absence, le commandement actif de la 101^e division et des troupes attachées revint à McAuliffe.

À Bastogne, les troupes allemandes, supérieures en nombre, faisaient le siège de la 101^e division. Le général Heinrich Freiherr von Lüttwitz demanda rapidement la reddition des Américains. McAuliffe renvoya à Lüttwitz sa fameuse réplique «*Nuts !*». La 101^e division parvint à repousser les assauts allemands jusqu'à l'arrivée des renforts de la 4^e division d'infanterie.

Pour ses faits de guerre à Bastogne, McAuliffe fut récompensé de la Distinguished Service Cross, remise par le général Patton le 30 décembre 1944, suivie plus tard par la *Army Distinguished Service Medal*.

Après la bataille des Ardennes, McAuliffe reçut le commandement de sa division, la 103^e division d'infanterie de la VII^e Armée américaine. Il commanda cette division du 15 janvier 1945 à juillet 1945. Début mai 1945, elle libéra les personnalités françaises retenues dans le château d'Itter dans le Tyrol autrichien.

À la suite de la guerre, McAuliffe occupa plusieurs postes militaires, comme *Chief Chemical Officer of the Army Chemical Corps*. Il retourna en Europe comme commandant de la 7^e Armée américaine en 1953 et comme commandant en chef de l'Armée américaine en Europe en 1955. Il fut promu *General* (général 4 étoiles) le 1^{er} mars 1955.

En 1956, McAuliffe se retira de l'Armée. Il travailla pour l'American Cyanamid Corporation entre 1956 et 1963. Chez American Cyanamid, il fut vice-président chargé du personnel. Il lança un programme pour apprendre à ses employés comment maintenir le contact avec les politiciens locaux. La société exige toujours aujourd'hui que tous ses directeurs de succursale se présentent aux politiciens locaux. McAuliffe fut aussi président de la Commission de la défense civile de l'État de New York entre 1960 et 1963.

Il vécut à Chevy Chase (Maryland), jusqu'à sa mort le 11 août 1975, à l'âge de 77 ans. Il est enterré avec sa femme et ses enfants au Cimetière national d'Arlington, en Virginie.



Réservistes attention !

Vous êtes **RESPONSABLES**
de votre carrière et de votre dossier.

L'ASE en est uniquement gestionnaire.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires,
rendez-vous aux drinks d'unité, aux fastes, répondez
à leurs demandes.

En bref, **montrez-vous !**

Mardi 23 octobre 2018 – Banquet du 100^{ème} anniversaire de l'ASBL Roi Albert 1^{er}



L'ASBL Roi Albert 1er, avec le soutien de la Défense et du Comité d'Entente des Associations Patriotiques de la Province de Liège, organisera le **mardi 23 octobre**, à l'occasion de la fin de la guerre 14-18, un grand banquet que nous avons intitulé "BANQUET DU 100^{ème}", et qui rassemblera le plus grand nombre possible de membres des associations patriotiques de la province de Liège et de leurs amis.

Nous vous accueillerons au "DOMAINE DES WAIDES" à Cointe à partir de 11h30 et à 13h00, nous entamerons les agapes.

Le menu sera composé de l'apéritif, entrée, plat et dessert. Eaux, vins et café compris. Le tout pour un prix TOUT COMPRIS de 45 €.

Nous formulons le vœu que vous vous joindrez à nous pour rendre un hommage à tous nos anciens en général et à nos porte-drapeaux en particuliers.

Avec nos sentiments les plus confraternels.

Michel CAILLET

Président Honoraire de l'asbl Roi Albert 1er

Rue Branche Planchard, 104

B-4000 - LIEGE

Tel: 00 32 (0)4 246 22 61

GSM: 00 32 (0)474 119 185

Courriel : michel.caillet@live.be

<http://www.albert1er.be>

<http://www.amicaledesporte-drapeaux-liege.be>

Samedi 27 octobre – Tirs 9 mm pour militaires de réserve

Date : samedi 27 octobre 2017.

Heures : de 0830 Hr à 1230 Hr.

Lieu de rendez-vous : Centre de Maîtrise de la Violence (CMV) de la Zone de Police (ZP) de Liège, rue Bodson, 100 à 4030 Grivegnée.



Qui : **UNIQUEMENT** les militaires de Réserve membres du Cercle et en ordre de cotisation pour 2018.

Ce que nous fournissons :

- Armes (pistolet) et munitions (9 mm) – *pas d'armes personnelles.*
- Les moniteurs – *pas de présence d'accompagnant sur le pas de tir.*
- protections visuelles et auditives (si vous avez les vôtres, c'est bien aussi).

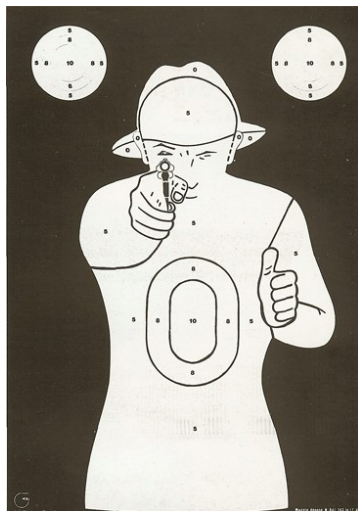
Les tirs :

Le parcours de tir de fin de session de formation de Base d'un Aspirant Inspecteur (35 cartouches).

Il peut être effectué deux fois. La connaissance des TTC est un préalable très fortement souhaité.

Un parcours adapté pour ceux qui ont déjà participé aux tirs précédents.

Tenue : Tenue militaire de campagne (**DE PRÉFÉRENCE**). Tenue civile adaptée au tir. Se munir d'une ceinture pour le port de la gaine du pistolet.



Comment s'inscrire :

Paiement vaut inscription

25 € par tireur

IBAN : BE73 0000 3936 8660

BIC : BPOTBEB1

de Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE

Communication : Tir du 27 octobre 2018 + nom du membre



Date limite d'inscription :

05 octobre 2018

Remember 1914-1918



Le cavalier Fonck à Thimister

Tranchée de liaison dite « de la borne 16 à l'Yser »



L'année 2018 verra s'organiser un peu partout, en Belgique des manifestations célébrant la fin de la Première Guerre mondiale.

Notamment à Liège :

- le dimanche 16 septembre : tatio militaire
- le vendredi 9 novembre : souvenir de l'abdication du Kaiser à Spa.

Et à Bruxelles :

- Le dimanche 11 novembre : souvenir de l'Armistice.

**PARTICIPEZ AUX MANIFESTATIONS en UNIFORME
et
REPRÉSENTEZ-Y VOTRE CERCLE**

Vendredi 16 novembre – Repas de Corps-Ladies Night

Le Colonel DI DUCA Dominique, Président du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège, et les membres du Comité ont le plaisir d'inviter

*les Militaires de Réserve membre du Cercle et leur partenaire
au **Repas de corps – Ladies night** du Cercle
qui se tiendra le **vendredi 16 novembre 2018 à 19 Hr 30**
en la salle Nelson de*

L'École d'hôtellerie Saint François d'Assise à Ans

Rue du Cimetière, 2 - 4430 Ans



Parking : à l'intérieur.

PAF :

50,00 € par personne au compte IBAN : BE73 0000 3936 8660 -
BIC : BPOTBEB1 de Cercle Mil Res Liège à 4000 Liège avec la mention :
« *Repas de corps 2018* ».

Menu : sera communiqué à la mi-octobre.

Tenues :

Pour les Mil Res : Tenue bleue (épaulettes dorées et DH grands modules) – Spencer (DH petits modules) – Service-dress (chemise blanche, cravate noire, DH grands modules) – Smoking – Complet veston sombre.

Pour partenaire : tenue de circonstance.

Limite des inscriptions :

Faire parvenir votre inscription avant le 6 novembre 2018.

Lors de l'inscription : merci de bien mentionner le nombre de personnes

Possibilités d'inscription :

- Via le courrier de BPost
- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

Ambiance 2017 ... quelques photos !





**Assemblée Générale annuelle statutaire
du Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de LIEGE**

C O N V O C A T I O N

L'Assemblée Générale annuelle statutaire (AGAS) du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de LIEGE se tiendra :

**Jeudi 22 novembre 2018
à 19 heures 45 (précises !)**

Quartier Médecin Lieutenant Joncker
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 LIEGE
dans les locaux du Cercle Bloc C

Le port de la tenue militaire est **haute-ment** souhaité

Tenue de ville (service-dress)



ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'Assemblée Générale Annuelle Statutaire 2018 par le Président ;
- Constitution du bureau de l'AGAS : Président, S1 et deux scrutateurs ;
- Rapports d'activité ;
- Rapport des commissaires aux comptes ;
- Approbation du bilan ;
- Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2018 – novembre 2019 ;
- Election des membres du Comité pour le mandat novembre 2018 – novembre 2020 ;
- Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice novembre 2018 – novembre 2019 ;
- Examen des propositions des membres, s'il échet ;
- Signature du procès-verbal de l'AGAS 2018 par le bureau ;
- Fin de l'AGAS 2018.

Conférence : Le Comité vous réserve toujours la surprise d'une mini-conférence sur un sujet militaire à l'issue de l'AGAS.

N'oubliez pas de vous inscrire avant le 15 novembre 2018

Par les canaux habituels :

- Via le courrier de bPost
Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège
Quartier Médecin Lieutenant Joncker
Rue St Laurent, 79
4000 LIEGE
- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

Votre inscription **DOIT** contenir (pour l'entrée au Quartier St Laurent) : Nom & prénom, Adresse du domicile, N° de la carte d'identité ainsi que l'immatriculation du véhicule qui sera parqué dans le Quartier



➔ MEMBRES DU COMITÉ SORTANTS ET RÉÉLIGIBLES

Le mandat de ces personnes se termine le 22 novembre 2018 :



Major Jean-François DOHOGNE

Médecin Commandant Josquin FRANCOIS.





Commandant Lambert L'HOEST.



Commandant d'Aviation Michel RINGLET.



Commandant d'Administration
Paul SCIMAR.

Commandant Eric VAN DE GOOR.



Pharmacien Commandant
Jean-Claude VUEGHS



Ils peuvent poser leur candidature, par écrit, pour un mandat novembre 2018 - novembre 2020 auprès du S1 (adresse du Cercle) AVANT le 15 NOVEMBRE 2018

➔ MEMBRES QUI SOUHAITENT ENTRER AU COMITE :

pour un mandat de novembre 2018 à novembre 2020, il y a lieu de postuler, par écrit, auprès du S1 (adresse du Cercle).

AVANT le 15 NOVEMBRE 2018

➔ LES ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DES MEMBRES :

doivent parvenir, par écrit, au S1 (adresse du Cercle).

AVANT le 15 NOVEMBRE 2018



**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
GSM : 0475/45.51.93 – Fax : 04/220.84.95
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Compte général (cotisations, activités) :
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

Cotisation annuelle : 16 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38
URNSOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37
HRG-C/Res : Quartier Reine Astrid – Rue Bruyn, 1 – 1120 Bruxelles
EM Prov Liège : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
COMOPSLAND G1/Res : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27
COMOPSAIR Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63
COMOPSSNAV : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33
COMOPSMED : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.60
Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Cdt d'Adm (R) Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal